



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 15 MARS 2022

En présence des administrateurs présents ou représentés :

M. Norbert IFRAH Président
M. Patrick AMBROISE - DGS
Mme CASTELAIN-JEDOR - DGOS
M. Jérémie CASABIELHE - DSS
Mme Laurence PINSON - DGRI
Mme Anne PAOLETTI - DGRI
M. Thomas LOMBES -INSERM-
M. Yvan DE LAUNOIT - CNRS
Mme Catherine GRENIER - CNAM
M. Daniel NIZRI - LNCC
Mme Graziella FUMAGALLI - LNCC
M. François DUPRE - Fondation ARC
M. Laurent DONADILLE -FHF
M. Xavier TROUSSARD - FHF
M. Denis FRANCK-FHP
M. Patrice VIENS - Fédération UNICANCER -ayant donné mandat à Mme Frédérique PENAULT-LLORCA
M. Philippe GIRAUD - Personnalité qualifiée
Mme Frédérique PENAULT-LLORCA -Personnalité qualifiée
Mme Anne-Laure SAMSON - Personnalité qualifiée- ayant donné mandat à M. Norbert IFRAH
Mme Linda CAMBON -Personnalité qualifiée - ayant donné mandat à M. Philippe GIRAUD
Mme Monique RICOMES- Personnalité qualifiée - ayant donné mandat à M. Philippe GIRAUD
Mme Catherine DEROCHE - Sénatrice ayant donné mandat à M. Norbert IFRAH
Mme Mireille ROBERT- Députée ayant donné mandat à Laurence PINSON

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration a pu valablement délibérer.

	Objet	Texte	Résultat du vote
1	Approbation du procès-verbal du CA du 17/12/2021	Vu l'article 5.2.7 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer, Après en avoir pris connaissance, le conseil d'administration approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 17 décembre 2021.	Votée à l'unanimité
2	Approbation du compte financier 2021	<p>Vu l'article 9 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer, Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes, Le rapport de l'ordonnateur sur le compte financier 2021 entendu, Le rapport de l'agent comptable sur le compte financier 2021 entendu, Le projet de rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2021 entendu, Le projet de rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées entendu, Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> *140,2 ETPT, dont 129,3 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 10,9 ETPT hors plafond d'emplois législatif *138 510 063 € d'autorisations d'engagement dont : <ul style="list-style-type: none"> o13 491 716 € en personnel o22 986 841 € en fonctionnement o101 858 799 € en intervention o172 707 € en investissement *108 519 796 € de crédits de paiement dont : <ul style="list-style-type: none"> o13 491 716 € en personnel o22 026 962 € en fonctionnement o72 602 627 € en intervention o398 491 € en investissement *119 604 576 € de recettes *11 084 781 € de solde budgétaire excédentaire <p>Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> *11 119 410 € de variation de trésorerie (abondement) *12 630 054 € de résultat patrimonial (bénéfice) *13 193 516 € de capacité d'autofinancement (capacité) *12 802 045 € de variation de fonds de roulement (abondement) <p>Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 12 630 054 € en réserve.</p> <p>Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.</p>	Votée à l'unanimité
3		<p>Vu l'article L.1415-2 et D 1415-1-8 du code de la santé publique, Vu les propositions d'évolution des critères d'agrément des établissements de santé pour le traitement du cancer de l'Institut national du cancer d'avril 2020 Vu la saisine de la direction générale de l'offre de soins du ministère des solidarités et de la santé en date du 28 février 2022</p> <p>Après avoir pris connaissance des projets de textes encadrant l'activité de soins de traitement du cancer suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Projet de décret en Conseil d'Etat relatif aux conditions d'implantation de l'activité de soins de traitement du cancer ; •Projet de décret relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité de soins de traitement du cancer ; •Projets d'arrêté ministériel portant modification de l'arrêté du 29 mars 2007 fixant les seuils d'activité minimale annuelle applicables à l'activité de soins de traitement du cancer. <p>le conseil d'administration rend un avis favorable.</p>	Votée à l'unanimité de l'ensemble des membres et à l'unanimité des membres hors Etat.

Fait à Boulogne-Billancourt le 15 mars 2022

Le Président
Norbert IFRAH





COMPTE FINANCIER 2021

Document soumis au conseil d'administration du 15 mars 2022

**DOCUMENT ETABLI EN LA FORME PRESCRITE
PAR LA CIRCULAIRE DU MINISTÈRE DU BUDGET,
DES COMPTES PUBLICS ET DE LA REFORME DE L'ETAT**

DU

28 JUILLET 2020

Circulaire N° DF-2B2O-20-3200

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	129,3	10,9	140,2

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) : 131

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme (décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme) et des autres dépenses de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel	ETPT	Dépenses de personnel	ETPT	Dépenses de personnel
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	129,3	11 809 694	10,9	3 213 438	140,2	13 491 716
1 - TITULAIRES	3,2	518 995			3,2	518 995
* Titulaires État	3,2	518 995			3,2	518 995
* Titulaires organisme (corps propre)	0,0	0			0,0	0
2 - CONTRACTUELS	126,1	11 290 699	10,9	3 213 438	137,0	12 338 936
* Contractuels de droit public	0,0	0	0,0	0	0,0	0
o CDI	0,0	0			0,0	0
o CDD	0,0	0	0,0	0	0,0	0
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0,0	0	0,0	0	0,0	0
* Contractuels de droit privé	126,1	11 290 699	10,9	2 165 200	137,0	12 338 936
o CDI	125,4	11 191 447			125,4	11 191 447
o CDD	0,7	99 251	10,9	1 048 238	11,6	1 147 489
3 - CONTRATS AIDES			0,0	0	0,0	0
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)						633 784
* Montants versés à des emplois "hors effectifs" (MAD, stagiaires, vacataires)						137 359
* œuvres sociales et formation professionnelle						496 425

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité (Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	2	146 765
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	2	146 765
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires

INCa

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	DEPENSES			CF 2021	
	BI 2021	AE	CP	AE	CP
Personnel	13 900 000		13 900 000	13 491 716	13 491 716
dont contributions employeur au CAS Pension				89 657	89 657
Fonctionnement	23 084 000		25 173 100	22 986 841	22 026 962
Intervention	103 016 000		72 698 300	101 858 799	72 602 627
Investissement	400 000		643 600	172 707	398 491
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	140 400 000		112 415 000	138 510 063	108 519 796
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)			6 095 030		11 084 781

RECETTES		CF 2021
BI 2021		
108 400 000	105 939 440	Recettes globalisées
39 094 351	39 094 351	Subvention pour charges de service public
62 000 000	62 000 000	Autres financements de l'Etat
		Fiscalité affectée
320 000	232 665	Autres financements publics
6 985 649	4 612 424	Recettes propres
10 110 030	13 665 136	Recettes fléchées*
5 000 000	5 000 000	Financements de l'Etat fléchés
5 110 030	7 990 030	Autres financements publics fléchés
0	675 106	Recettes propres fléchées
118 510 030	119 604 576	TOTAL DES RECETTES (C)
0	0	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT /NCa

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	DEPENSES											
	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total			
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)		
CF 2021												
01- Observation et évaluation en santé publique	1 310 161	1 310 161	416 599	310 955	163 000	5 756 409			1 889 761	7 377 526		
02- Prévention/Dépistage	1 750 518	1 750 518	922 599	583 095	3 582 091	3 430 857		100 886	6 255 208	5 865 357		
03- Organisation des soins et qualité de vie	1 501 793	1 501 793	1 731 385	827 993	915 342	758 755			4 148 520	3 088 542		
04-Innovations thérapeutiques	1 023 798	1 023 798	250 198	253 615	2 982 963	4 251 909			4 256 959	5 529 323		
05- Recherche translationnelle et clinique	910 906	910 906	283 589	281 033	17 120 222	11 137 703		52 800	18 367 517	12 382 442		
06- Recherche en sciences humaines et sociale, épidémiologie et santé publique	515 045	515 045	239 476	202 522	13 652 789	8 371 419			14 407 310	9 088 986		
07- Recherche intégrée	318 780	318 780	724 193	592 769	32 576 536	15 892 816			33 619 509	16 804 365		
08- Recherche fondamentale					30 791 357	22 929 358			30 791 357	22 929 358		
09- Information des publics	1 531 721	1 531 721	13 169 037	12 128 976	24 500	24 500		150 612	14 725 258	13 835 809		
10- Autres fonctions d'appui aux métiers	1 122 360	1 122 360	753 101	842 791					1 875 461	1 965 150		
11- Fonctions de pilotage et de support	3 506 633	3 506 633	4 496 664	6 003 213	50 000	48 900		119 907	8 173 204	9 652 938		
TOTAL	13 491 716	13 491 716	22 986 841	22 026 962	101 858 799	72 602 627		172 707	138 510 063	108 519 796		

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

INCa

BESOINS		FINANCEMENTS	
	BI 2021	CF 2021	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)			Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	-	-	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements sans impact budgétaire (différence de fait générateur) (e1)		349 957	Autres encaissements sans impact budgétaire (différence de fait générateur) (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	6 095 030	349 957	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (1)= (2) - (1)			PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***		11 119 410	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	6 801 830	7 802 954	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	6 095 030	11 469 367	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

6.1 Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2021	CF 2021	PRODUITS	BI 2021	CF 2021
Personnel	12 510 000	11 744 488	Subventions de l'Etat	106 094 351	112 326 386
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	89 657	Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	27 163 100	23 612 015	Autres subventions	11 327 929	4 395 118
Intervention (le cas échéant)	72 698 300	72 473 023	Autres produits	2 934 000	3 738 076
TOTAL DES CHARGES (1)	112 371 400	107 829 526	TOTAL DES PRODUITS (2)	120 356 280	120 459 580
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	+7 984 880	+12 630 054	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	120 356 280	120 459 580	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	120 356 280	120 459 580

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

6.2 Calcul de la capacité d'autofinancement

	BI 2021	CF 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	7 984 880	12 630 054
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	600 000	596 949
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		-33 487
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs		
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	8 584 880	13 193 516

6.3 Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2021	CF 2021	RESSOURCES	BI 2021	CF 2021
Insuffisance d'autofinancement	-	-	Capacité d'autofinancement	8 584 880	13 193 516
Investissements	643 600	391 471	Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	643 600	391 471	TOTAL DES RESSOURCES (6)	8 584 880	13 193 516
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	+7 941 280	+12 802 045	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

6.4 Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	BI 2021	CF 2021
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	7 941 280	12 802 045
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	1 846 250	1 682 635
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	6 095 030	11 119 410
Niveau du FONDS DE ROULEMENT (incluant la totalité des provision pour dépréciation de créance)	35 442 025	39 673 634
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-9 513 300	-8 255 038
Niveau de la TRESORERIE	44 955 325	47 928 672

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

INCa

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	36 809 262	36 314 815	34 777 953	52 805 932	45 006 590	62 062 848	76 025 172	83 228 941	81 502 737	74 813 100	64 139 786	67 205 219	
ENCAISSEMENTS													
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	795 669	18 876	16 001 798	562 852	21 010 000	58 844	36 658 828	267 235	161 477	72 895	29 314 340	1 016 626	105 939 440
Subvention pour charges de service public	0	0	15 637 740		21 000 000		15 637 740				7 818 871		39 094 351
Autres financements de l'État	0	0				0	21 000 000				20 000 000		62 000 000
Autres financements publics	0	0						151 597		22 618	58 450		232 665
Recettes propres	795 669	18 876	364 058	562 852	10 000	58 844	21 088	115 639	161 477	50 276	1 437 019	1 016 626	4 612 424
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>	0	0	385 232	5 000 000	0	4 069	28 751	0	0	5 210 030	2 501 018	536 036	13 665 136
Financements de l'État fléchés	0	0		5 000 000									5 000 000
Autres financements publics fléchés	0	0	380 000				0			5 110 030	2 500 000		7 990 030
Autres recettes fléchées	0	0	5 232			4 069	28 751			100 000	1 018	536 036	675 106
<i>Opérations non budgétaires</i>	811 089	38	4 368 727	-4 986 604	120 688	21 014 051	-21 023 327	2 385 110	5 225 391	-5 140 333	-2 276 981	-113 263	384 586
A. TOTAL DES ENCAISSEMENTS	1 606 758	18 914	20 755 757	576 248	21 130 688	21 076 964	15 664 252	2 652 345	5 386 869	142 591	29 538 377	1 439 399	119 989 162
DECAISSEMENTS													
<i>Dépenses budgétaires globalisées</i>	1 724 865	1 545 621	2 935 120	5 870 165	3 784 030	6 555 727	8 023 031	4 301 025	10 194 258	9 174 974	24 350 195	18 198 601	96 657 614
Personnel	677 495	1 056 174	1 450 558	1 023 992	547 275	1 580 940	1 163 661	1 024 150	1 144 227	590 890	1 689 594	1 176 007	13 124 963
Fonctionnement	1 037 188	437 269	739 283	1 207 842	299 966	2 851 761	1 771 360	861 544	1 283 716	2 020 065	5 329 346	3 125 073	20 964 413
Intervention	0	50 000	736 421	3 638 332	2 930 182	2 108 158	5 072 410	2 410 001	7 748 982	6 564 019	17 278 455	13 884 286	62 421 245
Investissement	10 182	2 178	8 858	0	6 608	14 868	15 600	5 330	17 333	0	52 800	13 235	146 993
<i>Dépenses liées à des recettes fléchées</i>	16 751	32 258	121 863	2 499 539	248 649	549 507	442 565	67 575	1 885 514	1 293 234	2 381 985	2 322 742	11 862 182
Personnel	16 262	25 969	37 723	26 052	17 102	52 582	38 348	29 051	46 069	10 884	37 925	28 786	366 753
Fonctionnement	489	6 288	74 796	6 199	23 350	37 439	10 471	38 524	93 068	74 610	107 780	589 535	1 062 549
Intervention	0	0	9 344	2 368 532	208 197	358 600	393 746	0	1 694 521	1 207 740	2 236 281	1 704 421	10 181 382
Investissement	0	0	0	98 756		100 886	0		51 856				251 498
<i>Opérations non budgétaires</i>	359 589	-22 103	-329 204	5 886	41 750	9 406	-5 113	9 950	-3 267	347 697	-259 236	194 603	349 957
B. TOTAL DES DECAISSEMENTS	2 101 205	1 555 776	2 727 779	8 375 590	4 074 430	7 114 640	8 460 482	4 378 550	12 076 505	10 815 905	26 472 943	20 715 946	108 869 753
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-494 447	-1 536 962	18 027 978	-7 799 342	17 056 259	13 962 323	7 203 770	-1 726 205	-6 689 637	-10 673 314	3 065 433	-19 276 548	11 119 410
SOLDE CUMULE (1) + (2)	36 314 815	34 777 953	52 805 932	45 006 590	62 062 848	76 025 172	83 228 941	81 502 737	74 813 100	64 139 786	67 205 219	47 928 672	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT /N/Ca

	Antérieures à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		15 524 087	17 327 041	19 017 453	10 639 228	7 316 204	3 547 734	338 988	0
Recettes fléchées (b)	30 057 205	13 665 136	14 170 165	3 720 533	1 899 360	2 007 733	195 174	868 200	0
Financements de l'Etat fléchés	10 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics fléchés	20 000 000	7 990 030	8 170 165	2 920 533	1 099 360	1 207 733	195 174	868 200	0
Recettes propres fléchées	57 205	675 106	1 000 000	800 000	800 000	800 000	0	0	0
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	14 533 118	11 862 182	12 479 754	12 098 758	5 222 384	5 776 204	3 403 919	1 207 188	0
Personnel									
AE=CP	485 866	366 753	485 000	345 600	290 000	290 000	290 000	0	0
Fonctionnement									
AE	1 753 684	877 547	3 546 400	543 770	1 618 479	1 669 486	704 772	0	0
CP	1 276 929	1 062 549	2 573 240	1 218 375	1 121 918	1 639 429	1 699 543	0	0
Intervention									
AE	22 336 004	14 647 748	9 629 226	6 551 421	0	0	0	0	0
CP	12 679 247	10 181 382	9 411 513	10 534 783	3 810 466	3 846 775	1 414 376	1 207 188	0
Investissement									
AE	342 573	0	10 000	0	0	0	0	0	0
CP	91 075	251 498	10 000	0	0	0	0	0	0
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	15 524 087	1 802 954	1 690 411	-8 378 225	-3 323 024	-3 768 471	-3 208 745	-338 988	0
<i>Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)</i>									
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c)	15 524 087	17 327 041	19 017 453	10 639 228	7 316 204	3 547 734	338 988	0	0

Détail par opération :

TABADO	Antérieures à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Position de financement de l'opération fléchée en début d'exercice (a)		-676 864	-389 568	469 807	163 598	0	0	0	0
Recettes fléchées (b)	4 556 507	2 500 000	1 613 135	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics fléchés	4 500 000	2 500 000	1 613 135						
Recettes propres fléchées	56 507		0						
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	5 233 371	2 212 704	753 760	306 209	163 598	0	0	0	0
Personnel									
AE=CP	57 099	65 576	65 000	0					
Fonctionnement									
AE	1 058 418	65 795	220 000	0					
CP	793 010	303 139	221 000	27 003					
Intervention									
AE	4 710 185	1 923 818	200 000	138 498	0				
CP	4 292 187	1 743 103	467 760	279 206	163 598				
Investissement									
AE	191 961	0	0	0	0				
CP	91 075	100 886	0	0	0				
Solde budgétaire de l'exercice résultant de l'opération fléchée (b) - (c)	-676 864	287 296	859 375	-306 209	-163 598	0	0	0	0
Position de financement de l'opération fléchée en fin d'exercice (a) + (b) - (c)	-676 864	-389 568	469 807	163 598	0	0	0	0	0

Alcoolhoix	Antérieures à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Position de financement de l'opération fléchée en début d'exercice (a)		-74 954	207 962	108 962	0	0	0	0	0
Recettes fléchées (b)	0	380 000	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics fléchés	0	380 000	0	0					
Recettes propres fléchées	0								
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	74 954	97 084	99 000	108 962	0	0	0	0	0
Fonctionnement									
AE	25 348	84 410	0	0	0				
CP	12 674	97 084	0	0	0				
Intervention									
AE	69 200	0	110 000	91 042	0	0			
CP	62 280	0	99 000	108 962	0	0			
Solde budgétaire de l'exercice résultant de l'opération fléchée (b) - (c)	-74 954	282 916	-99 000	-108 962	0	0	0	0	0
Position de financement de l'opération fléchée en fin d'exercice (a) + (b) - (c)	-74 954	207 962	108 962	0	0	0	0	0	0

Détail par opération :

Recherche Tabac 2018		Antérieures à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Position de financement de l'opération fléchée en début d'exercice (a)			4 775 609	3 246 597	1 556 129	405 322	225 931	0	0	0
Recettes fléchées (b)		8 786 728	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics fléchés		8 786 030								
Recettes propres fléchées		698								
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)		4 011 119	1 529 012	1 690 468	1 150 807	179 391	225 931	0	0	0
Personnel										
AE=CP		150 175	0	0	0	0	0			
Fonctionnement										
AE		122 988	1 448	0	0	0	0			
CP		121 838	1 890	0	0	0	0			
Intervention										
AE		8 560 780	0	0	0	0	0			
CP		3 739 105	1 527 123	1 690 468	1 150 807	179 391	225 931			
Solde budgétaire de l'exercice résultant de l'opération fléchée (b) - (c)		4 775 609	-1 529 012	-1 690 468	-1 150 807	-179 391	-225 931	0	0	0

Position de financement de l'opération fléchée en fin d'exercice (a) + (b) - (c)		4 775 609	3 246 597	1 556 129	405 322	225 931	0	0	0	0
--	--	-----------	-----------	-----------	---------	---------	---	---	---	---

Recherche SPA 2020		Antérieures à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Position de financement de l'opération fléchée en début d'exercice (a)			2 713 970	5 378 560	5 994 000	4 391 451	2 791 122	950 000	650 000	0
Recettes fléchées (b)		2 713 970	5 110 030	5 110 030	1 950 000	0	0	0	0	0
Autres financements publics fléchés		2 713 970	5 110 030	5 110 030	1 950 000					
Recettes propres fléchées		0								
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)		0	2 445 440	4 494 590	3 552 549	1 600 329	1 841 122	300 000	650 000	0
Personnel										
AE=CP		0	95 603	65 000	55 600	0				
Fonctionnement										
AE		0	31 840	210 400	17 618					
CP		0	31 086	195 400	33 372	0	0			
Intervention										
AE		0	6 070 469	7 587 500	750 000					
CP		0	2 318 751	4 234 190	3 463 578	1 600 329	1 841 122	300 000	650 000	
Solde budgétaire de l'exercice résultant de l'opération fléchée (b) - (c)		2 713 970	2 664 590	615 440	-1 602 549	-1 600 329	-1 841 122	-300 000	-650 000	0

Position de financement de l'opération fléchée en fin d'exercice (a) + (b) - (c)		2 713 970	5 378 560	5 994 000	4 391 451	2 791 122	950 000	650 000	0	0
--	--	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	---------	---------	---	---

Détail par opération :

	Antérieures à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Recherche en Cancérologie pédiatrique									
Position de financement de l'opération fléchée en début d'exercice (a)		7 186 325	7 960 344	10 410 665	5 060 186	3 451 287	1 671 564	557 188	0
Recettes fléchées (b)	10 000 000	5 075 106	5 000 000	0	0	0	0	0	0
Financements de l'Etat fléchés	10 000 000	5 000 000	5 000 000						
Recettes propres fléchées	0	75 106							
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	2 813 675	4 301 087	2 549 660	5 350 479	1 608 899	1 779 722	1 114 376	557 188	0
Personnel									
AE=CP	278 592	177 815	65 000	0	0				
Fonctionnement									
AE	546 930	346 762	82 000	0	0				
CP	349 407	369 737	135 102	0	0				
Intervention									
AE	4 995 839	6 653 461	1 331 726	5 571 881	0				
CP	2 185 675	3 602 923	2 349 577	5 350 479	1 608 899	1 779 722	1 114 376	557 188	
Investissement									
AE	150 612	0	0	0	0	0	0	0	
CP	0	150 612	0	0	0	0	0	0	
Solde budgétaire de l'exercice résultant de l'opération fléchée (b) - (c)	7 186 325	774 019	2 450 320	-5 350 479	-1 608 899	-1 779 722	-1 114 376	-557 188	0
Position de financement de l'opération fléchée en fin d'exercice (a) + (b) - (c)	7 186 325	7 960 344	10 410 665	5 060 186	3 451 287	1 671 564	557 188	0	0

	Antérieures à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
AAP Prénéoplasie / Financement Inserm									
Position de financement de l'opération fléchée en début d'exercice (a)		1 600 000	610 518	400 000	218 249	0	0	0	0
Recettes fléchées (b)	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics fléchés	4 000 000								
Recettes propres fléchées	0								
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	2 400 000	989 482	210 518	181 752	218 249	0	0	0	0
Intervention									
AE	4 000 000								
CP	2 400 000	989 482	210 518	181 752	218 249				
Solde budgétaire de l'exercice résultant de l'opération fléchée (b) - (c)	1 600 000	-989 482	-210 518	-181 752	-218 249	0	0	0	0
Position de financement de l'opération fléchée en fin d'exercice (a) + (b) - (c)	1 600 000	610 518	400 000	218 249	0	0	0	0	0

Détail par opération :

Antérieures à 2021	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Filière Intelligence Artificielle et Cancer								
Position de financement de l'opération fléchée en début d'exercice (a)								
	0	312 627	77 889	400 422	847 865	926 169	-868 200	0
Recettes fléchées (b)								
Autres financements publics fléchés	0	2 447 000	1 770 533	1 899 360	2 007 733	195 174	868 200	0
Recettes propres fléchées	0	1 447 000	970 533	1 099 360	1 207 733	195 174	868 200	
	0	1 000 000	800 000	800 000	800 000			
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)								
Personnel	0	287 373	1 448 000	1 451 918	1 929 429	1 989 543	0	0
AE=CP	0	27 759	290 000	290 000	290 000	290 000		
Fonctionnement								
AE	0	347 352	526 153	1 618 479	1 669 486	704 772		
CP	0	259 614	1 158 000	1 121 918	1 639 429	1 699 543		
Intervention								
AE	0	400 000	0	0				
CP	0	360 000	0	40 000				
Investissement								
AE	0	10 000	0	0				
CP	0	10 000	0	0				
Solde budgétaire de l'exercice résultant de l'opération fléchée (b) - (c)								
	0	312 627	322 533	447 442	78 304	-1 794 369	868 200	0
Position de financement de l'opération fléchée en fin d'exercice (a) + (b) - (c)								
	0	312 627	400 422	847 865	926 169	-868 200	0	0

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

INCa

		BI 2021	CF 2021		
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	85 142 625	89 484 459	
	2	Niveau initial du fonds de roulement	27 500 745	26 871 589	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-11 359 550	-9 937 673	
	4	Niveau initial de la trésorerie	38 860 295	36 809 262	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	18 100 377	15 524 087	
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	20 759 918	21 285 175		
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	140 400 000	138 510 063	
	6	Résultat patrimonial	7 984 880	12 630 054	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	8 584 880	13 193 516	
	8	Variation du fonds de roulement	7 941 280	12 802 045	
	9	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS	0	0
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0	0
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	1 846 250	1 717 264
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements	+ / -	1 846 250	821 517
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements	+ / -	0	895 748
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	6 095 030	11 084 781	
	12.a	Recettes budgétaires	118 510 030	119 604 576	
	12.b	Dépenses décaissées (Crédits de paiement)	112 415 000	108 519 796	
	13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	0	-34 629	
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	6 095 030	11 119 410	
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-706 800	1 802 954	
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	6 801 830	9 316 455	
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	1 846 250	1 682 635	
16	différence AE-CP	27 985 000	29 990 268		
16b	Annulations d'Engagement	2 200 000	1 147 098		
Stocks finaux	17	Niveau final de restes à payer	110 927 625	118 327 629	
	18	Niveau final du fonds de roulement	35 442 025	39 673 634	
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-9 513 300	-8 255 038	
	20	Niveau final de la trésorerie	44 955 325	47 928 672	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	17 393 577	17 327 041	
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	27 561 748	30 601 631	

Tableau 13 : engagements pluriannuels au titre de l'intervention
Subventions versées, regroupées par année d'engagement
Dont des opérations financées des recettes fléchées.

Synthèse par année d'engagement	Engagements	Versements antérieurs au 31/12/2021	Versements abandonnés au 31/12/2021 *	Soldes des engagements au 31/12/2021	Prévision de versements						Versements abandonnés *	
					Paiements 2021	Paiements 2022	Paiements 2023	Paiements 2024	Paiements 2025	Paiements 2026		
Engagements 2015	83 170 013 €	81 247 018 €	1 767 960 €	155 034 €	43 218 €	34 299 €						77 517 €
Engagements 2016	52 603 563 €	50 089 109 €	1 289 885 €	1 224 570 €	612 285 €							612 285 €
Engagements 2017	55 461 605 €	51 007 718 €	326 641 €	4 127 246 €	1 907 142 €	404 073 €						1 816 031 €
Engagements 2018	72 571 979 €	68 914 449 €	89 642 €	3 567 888 €	755 790 €	964 481 €	111 563 €					1 736 054 €
Engagements 2019	70 367 263 €	61 759 573 €	15 465 €	8 592 225 €	3 794 417 €	1 598 193 €	893 579 €	98 474 €				2 207 563 €
Engagements 2020	51 307 263 €	30 971 878 €	- €	20 335 385 €	10 868 444 €	4 630 821 €	1 546 638 €	745 043 €	90 639 €			2 453 801 €
Engagements 2021	101 858 799 €	36 355 909 €	- €	65 502 890 €	29 718 006 €	20 843 199 €	5 899 013 €	3 475 171 €	881 635 €	398 584 €		4 287 283 €
Total toutes années	487 340 485 €	380 345 654 €	3 489 592 €	103 505 239 €	47 699 302 €	28 475 066 €	8 450 792 €	4 318 687 €	972 273 €	398 584 €		13 190 534 €

* décisions de non versement ou de versements partiels de soldes prises en fonction de l'exécution réelle des projets financés

**Tableau 14 : Contributions des membres du GIP INCa hors Etat
Budget initial 2022**

Contributions financières directes :	1 753 630 €
LNCC : Cofinancement du PAIR Système Nerveux Central	513 703 €
LNCC : Participation au programme Cancer Info	250 000 €
LNCC : soutien au financement des CLIP ² à valence pédiatrique	400 000 €
Fondation ARC : Cofinancement du PAIR Pancréas	17 646 €
Fondation ARC : Co-financements d'essais cliniques de phase précoce	522 281 €
LNCC : cotisation annuelle	5 000 €
Fondation ARC : cotisation annuelle	5 000 €
CNAMTS : cotisation annuelle	5 000 €
MSA : cotisation annuelle	5 000 €
FHP : cotisation annuelle	5 000 €
FEHAP : cotisation annuelle	5 000 €
FHF : cotisation annuelle	5 000 €
FNCLCC : cotisation annuelle	5 000 €
CNRS : cotisation annuelle	5 000 €
INSERM : cotisation annuelle	5 000 €



ANNEXE
AU COMPTE FINANCIER
2021

1 Faits caractéristiques de la gestion 2021 :

1.1 Organisation :

Dématérialisation accrue des pièces justificatives sur le logiciel comptable : depuis 2018 toutes les factures et les devis ont été déposées sous forme dématérialisées sur SIFAS. Un travail de sécurisation des pièces justificatives sur SIFAS en termes de traçabilité et d'habilitation a été effectué en 2019, ce qui permet d'étendre la dématérialisation sur le logiciel à d'autres documents (marchés et contrats,...). En 2020, la dématérialisation est totale sur le service facturier. En 2021, les conventions de subventions ont également été dématérialisées sur SIFAS.

1.2 Financement reçu :

Le montant de la dotation du Ministère des Solidarités et de la Santé est en baisse de 0,73 millions d'euros par rapport à l'année dernière, soit 39,10 millions d'euros en 2021 contre 39,83 en 2020.

La subvention de l'agence nationale de la recherche (ANR) a considérablement augmenté en 2021 pour se monter à 62 millions d'euros, après s'être stabilisé de nombreuses années à 38 millions.

En outre, comme l'année dernière, il se rajoute à cette somme une dotation de 5 millions d'euros du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation (MESRI) dans le cadre de la loi 2019-180 du 8 mars 2019 visant à renforcer la prise en charge des cancers pédiatriques.

Donc globalement les dotations de l'Etat en 2021 se sont accrues de 23,26 millions d'euros par rapport à 2020 après avoir baissé de 1,23 millions d'euros en 2020 par rapport à 2019.

A côté de ces dotations, des financements fléchés ont été versés à l'établissement en 2021, en vertu de l'arrêté du 27 août 2020 fixant la liste des bénéficiaires et les montants alloués par le fonds de lutte contre les addictions aux substances psychoactives au titre de 2020. :

- Versement de 2,5 millions d'euros par la CNAM au titre du programme Tabado (aide au sevrage du tabac).
- Versement de 380 000 euros par la CNAM au titre du programme "Alcoochoix "
- Versement de 5,11 millions d'euros de la CNAM concernant des projets de recherche visant à réduire les usages de substances psychoactives et lutter contre leur addiction.

Les recettes fléchées et la dotation complémentaire du MESRI représentent un financement supplémentaire de 13 millions d'euros contribuant en partie à l'augmentation du fonds de roulement. Il convient cependant de noter que les recettes fléchées qui se montent cette année à 8 millions d'euros ne sont acquises que si les financements sont utilisés c'est-à-dire dépensés (voir mode de comptabilisation ci-dessous).

2 Les principes et méthodes comptables :

2.1 Principes réglementaires :

Le décret 2005-419 du 03 mai 2005 relatif à l'Inca en son article 1^{er} relatif à l'insertion du chapitre V-I dans le titre Ier du livre IV du code de la santé publique (dispositions réglementaires) a prévu par l'article D.141-657 que :

- La comptabilité de l'Institut national du cancer est tenue selon les règles de la comptabilité de droit public applicable aux établissements publics à caractère industriel et commercial dotés d'un agent comptable. Ce dernier est désigné par arrêté du ministre chargé du budget, après accord du président du conseil d'administration de l'Institut.

Cette disposition a été reprise à l'article 19 de la convention constitutive de l'INCa signée le 6 aout 2013.

Les dispositions relatives au compte financier du Groupement d'Intérêt Public Institut national du cancer font l'objet du décret 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Les comptes de l'INCa sont tenus et arrêtés conformément aux dispositions de l'instruction BOFIP-GCP-20-0010 du 14/12/2020 (NOR : ECOE2034906) et de la note de service n° 2015-06-7224 du 16 octobre 2015 relative au plan de comptes des organismes publics nationaux régis par le titre III du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 ainsi que le calendrier d'application.

2.2 Comparabilité des comptes :

2.2.1 Changement de méthode comptable :

L'instruction comptable BOFIP-GCP-20-0010 du 14/12/2020 reprend, actualise et agrège les fascicules comptables découlant des nouvelles normes comptables applicables aux établissements publics nationaux et GIP et constitue la base réglementaire comptable de la nomenclature commune M-9.

2.3 Méthode de comptabilisation ou d'évaluation

2.3.1 Comptabilisation des engagements hors bilan

L'INCA intègre en classe 8 (comptes spéciaux)

- les engagements hors bilan donnés concernant les subventions à verser, les engagements juridiques de la commande publique qui n'ont pas fait l'objet de comptabilisation (certification de service fait) et de paiement.
- Les engagements hors bilan reçus et les subventions à recevoir dans le cadre de conventions pluriannuelles de recettes, y compris les conventions européennes.

En 2021, le montant des engagements donnés s'élève à 117 771 893 €, dont 103 505 239 € au titre des subventions à verser, 14 266 654 € au titre des engagements juridiques de la commande publique, dont 10 918 944 euros liés au bail.

Le montant des engagements reçus s'élève à 24 993 676 € en 2021, en forte augmentation par rapport à 2020, en raison du financement des laboratoires et de la BPI dans le cadre du projet FIAC (Filière intelligence artificielle et cancer), et des versements à venir de la CNAM dans le cadre du programme recherche SPA (avenant n°1 de la convention de financement SPA 2020) et de Tabado (avenant n°3 à la convention de financement 2018-2021).

Les engagements reçus comprennent 1 318 211 euros de subventions européennes.

2.3.2 Informations sur les critères de rattachement des charges à l'exercice :

2.3.2.1 En mode GBCP l'impact en comptabilité générale se fait dès la certification du service fait (CSF). Par conséquent la date du CSF est le critère de rattachement des charges à l'exercice indépendamment de la réception et du paiement de la facture.

Les CSF peuvent donc être établis jusqu'au dernier jour de l'année. Il est donc demandé aux services, conformément au calendrier de fin de gestion élaboré conjointement par les services ordonnateurs et comptables, de s'assurer de l'exhaustivité des CSF relatifs à l'exercice 2021 avant la fin de l'année car au-delà les CSF seront rattachés à l'exercice suivant et le cas échéant il sera nécessaire d'établir des charges à payer à comptabiliser (CAPAC) sur l'exercice en cours.

2.3.2.2 Factures fournisseurs d'exploitation et fournisseurs d'immobilisation non parvenues, charges liées aux rémunérations et accessoires :

Le service fait conforme à l'engagement juridique intervenu au plus tard le 31.12.2021 constitue le critère de rattachement.

2.3.2.3 Dépenses d'intervention :

La décision de versement au 31 décembre 2021, suite à validation du rapport intermédiaire ou final constitue le critère de rattachement des versements intermédiaires ou de solde.

La signature par l'INCa au 31 décembre 2021 de la convention ou décision attributive constitue le critère de rattachement des versements initiaux.

2.3.2.4 Loyer

Un nouveau bail a été signé fin 2017 et prend effet au 01/01/2018. Il s'agit d'un bail commercial classique avec un engagement ferme sur trois ans et renouvelable à l'issue de cette période jusqu'à un maximum de 9 ans. Le bail a donc été renouvelé pour une autre période de 3 ans (2021 à 2023).

2.3.3 Informations sur les critères de rattachement des produits à l'exercice :

2.3.3.1 Créances de gestion courante constatées mais non titrées au 31 décembre 2021 :

En cas d'absence de pièces justificatifs suffisantes. Un produit à recevoir est alors constaté comptablement.

2.3.3.2 Créances relevant de l'intervention :

Le constat de trop perçu ou de non utilisation des fonds versés dans le cadre des décisions attributives de subventions constituent les faits générateurs du rattachement. En cas d'absence de pièces justificatives suffisantes, un produit à recevoir est constaté comptablement.

2.3.3.3 Créances liées aux rémunérations ou aux personnes :

Les constats de trop perçu ou droits à indemnités journalières constituent les faits générateurs du rattachement. Ces constatations sont automatisées dans le cadre du train de paie (interfacé par l'application de la paie sur le logiciel comptable) à travers la constatation de produits à recevoir.

2.3.3.4 Créances liées au recettes fléchées :

S'agissant de recettes soumises à condition, leur mode de comptabilisation différent des subventions classiques sans condition, conformément à l'instruction BOFIP-GCP n°13-0022 du 05/12/2013.

Les constats de produits se font à partir de l'état des dépenses réalisées dans l'année au titre de la recette fléchée. Dans la mesure où l'état des dépenses ne peut être réalisé qu'en période d'inventaire comptable, les recettes fléchées à constater en produits sont comptabilisées en produits à recevoir. Sur l'exercice suivant, un titre de recette de régularisation sur le compte de classe 7 est émis et va neutraliser l'extourne du produit à recevoir.

Dans la totalité cas, les recettes fléchées sont versées en intégralité une fois pour toute dès la notification du versement dans le cadre d'une convention, avant l'acquisition du droit octroyant la subvention. Les sommes ainsi versées sont donc considérées comme des avances et imputées sur le compte 4419 (avances reçues sur subventions).

Les titres de régularisation émis en début d'année suivante sur le compte de classe 7 à l'appui des états des dépenses réalisées sont donc des titres de récupération d'avance.

3 Informations relatives aux postes du bilan :

3.1 Actif

3.1.1 Tableau des immobilisations

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2021						
Rubriques	Valeur Brute à la fin de l'exercice précédent	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute à la clôture de l'exercice
		Par virement de poste à poste	Acquisition/transfert	Par virement de poste à poste	Cessions/mises au rebus	
Immobilisations incorporelles	3 444 882,32		397 782,96			3 842.665,28
Immobilisations en cours incorporelles	98 095,19			98 095,19		-
Avances sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	2 071 258,01		91 783,19		2 225,62 €	2 160 815,58
Immobilisations financières						
Total	5 614 235,52		489 516,15	98 095,19	2 225,62	6 003 480,86

3.1.2 Amortissements : mode et durée

Les amortissements sont calculés conformément à la méthode et la durée fixée par le conseil d'administration dans sa délibération n° 8 du 23 mai 2007 :

- l'amortissement est pratiqué dès la mise en service du bien
- amortissement linéaire prorata temporis

Nature des immobilisations	Durée retenue
Logiciels	2 ans
Autres concessions	2 ans
Autres immobilisations incorporelles	2 ans

2 – Immobilisations corporelles :

Nature des immobilisations	Durée retenue
Agencement, Aménagement de terrains	15 ans
Constructions	50 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 ans
Installations générales, agencement	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	5 ans
Mobilier	5 ans

3.1.3 Tableau des amortissements

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2021				
Rubriques	Montant des Amortissements cumulés à la fin de l'exercice précédent	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant des Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2 980 431,91	412 525,69		3 392 957,60
Immobilisations corporelles	1 803 665,11	103 320,11	2 225,62	1 904 759,60
Total	4 784 097,02	515 845,80	2 225,62	5 297 717,20

3.1.4 Créances

L'actif circulant de l'INCa est constitué de créances à court terme :

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice			
Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
- Créances rattachées à des participations			
- Prêts			
- Autres créances immobilisées			
Créances de l'actif circulant:			
- Créances sur des entités publiques			
- Créances clients et comptes rattachés			
- Avances et acomptes versés sur commandes	280 985,15	280 985,15	
- Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers	987 767,94	987 767,94	
- Créances sur autres débiteurs	9 933 548,72	9 933 548,72	
- Charges constatées d'avance	718 173	718 173	
Total	11 920 474,81	11 920 474,81	

3.2 Passif

3.2.1 Provisions :

3.2.1.1 Dotations de l'exercice :

Une provision complémentaire à hauteur de 14 989 € a été comptabilisée pour enregistrer les indemnités de fin de carrière portant le montant total de cette provision à 258 319 €.

Concernant les provisions CET, le montant du provisionnement net passe de 142 273 € en 2020 à 204 232 € en 2021, une dotation sur provisions a donc été comptabilisée pour 61 959€.

3.2.1.2 Maintien d'une provision :

D'autre part, au niveau des provisions pour risques, le montant est resté à 692 294 €, correspondant à un litige avec la société Intellia qui a décidé de faire appel d'une décision de 2019 et qui est toujours en cours, sans qu'aucun élément nouveau nous amène à modifier le montant de la provision. Ce montant total n'inclus donc pas le versement effectué dans le cadre du jugement de première instance, d'un montant de 100 353,13 €.

TABLEAU DES PROVISIONS AU 31/12/2021				
Rubriques	Montant des Provisions cumulées à la fin de l'exercice précédent	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des Provisions cumulées à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	692 294,00			692 294,00
Provisions pour charges	243 330,00	14 989,00		258 319,00
Autres provisions	142 273,74	61 958,65		204 232,39
Total	1 077 897,74	76 947,65		1 154 845,39

3.2.1.3 Dettes

Le passif d'exploitation de l'INCa est constitué de dettes à court terme :

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE				
Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		A moins d'un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 095 951,22	2 095 951,22		
Dettes fiscales et sociales	1 713 234,68	1 713 234,68		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0	0		
Avances et acomptes reçus	16 270 586,91	16 270 586,91		
Dettes diverses	95 739,88	95 739,88		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	20 175 512,69	20 175 512,69		

3.2.2 Information sur les postes hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan est effectué en classe 8.

Les tranches de financement – intermédiaires et de solde– qui, selon les clauses des actes attributifs de subvention pluriannuelle, interviendront sur les exercices suivants ont fait l'objet d'un enregistrement en comptes spéciaux de classe 8 : ces sommes correspondent aux engagements donnés par l'établissement.

Les tranches de financement –intermédiaires et de solde– qui, selon les clauses des conventions pluriannuelles de recette, interviendront sur les exercices suivants ont fait l'objet d'un enregistrement en comptes spéciaux de classe 8 : Ces sommes correspondent aux engagements reçus par l'établissement.

Enfin, les tranches de financement correspondant à des engagements juridiques ferme dans le cadre de la commande publique font depuis 2017 année l'objet d'un enregistrement en comptes spéciaux de classe 8, il s'agit d'engagements juridiques n'ayant pas fait l'objet de paiement et n'ayant pas encore été comptabilisés dans les comptes de charges ou d'immobilisations car les prestations y afférents ne seront réalisées que sur les exercices suivants.

Les tableaux ci-dessous retracent les engagements donnés, les engagements reçus et les engagements liés à la commande publique recensés au 31 décembre 2021.

Tableau 13 : engagements pluriannuels au titre de l'intervention
Subventions versées, regroupées par année d'engagement

Synthèse par année d'engagement	Engagements	Versements antérieurs au 31/12/2021	Versements abandonnés au 31/12/2021 *	Soldes des engagements au 31/12/2021	Prévision de versements						Versements abandonnés *	
					Paiements 2021	Paiements 2022	Paiements 2023	Paiements 2024	Paiements 2025	Paiements 2026		
Engagements 2015	83 170 013 €	81 247 018 €	1 767 960 €	155 034 €	43 218 €	34 299 €						77 517 €
Engagements 2016	52 603 563 €	50 089 109 €	1 289 885 €	1 224 570 €	612 285 €							612 285 €
Engagements 2017	55 461 605 €	51 007 718 €	326 641 €	4 127 246 €	1 907 142 €	404 073 €						1 816 031 €
Engagements 2018	72 571 979 €	68 914 449 €	89 642 €	3 567 888 €	755 790 €	964 481 €	111 563 €					1 736 054 €
Engagements 2019	70 367 263 €	61 759 573 €	15 465 €	8 592 225 €	3 794 417 €	1 598 193 €	893 579 €	98 474 €				2 207 563 €
Engagements 2020	51 307 263 €	30 971 878 €	- €	20 335 385 €	10 868 444 €	4 630 821 €	1 546 638 €	745 043 €	90 639 €			2 453 801 €
Engagements 2021	101 858 799 €	36 355 909 €	- €	65 502 890 €	29 718 006 €	20 843 199 €	5 899 013 €	3 475 171 €	881 635 €	398 584 €		4 287 283 €
Total toutes années	487 340 485 €	380 345 654 €	3 489 592 €	103 505 239 €	47 699 302 €	28 475 066 €	8 450 792 €	4 318 687 €	972 273 €	398 584 €		13 190 534 €

Engagements pluriannuels hors bilan au titre du fonctionnement et de l'investissement
Engagements en attente de service fait, par typologie et année d'engagement

	Soldes des engagements au 31/12/2021	Prévision de versements					Versements abandonnés *
		Paiements 2022	Paiements 2023	Paiements 2024	Paiements 2025	Paiements 2026	
Bail RWay	9 099 120 €	1 819 824 €	1 819 824 €	1 819 824 €	1 819 824 €	1 819 824 €	
Autres contrats à engagement ferme	1 949 280 €	1 877 246 €	45 809 €	26 225 €	- €	- €	
Bons de commande	3 218 254 €	3 218 254 €					
Total	14 266 654 €	6 915 324 €	1 865 633 €	1 846 049 €	1 819 824 €	1 819 824 €	- €

Engagements pluriannuels reçus non titrés au 31/12/2021								
conventions de recette par financeur et par projet								
Financeur	Objet du financement	Soldes des engagements non titrés au 31/12/2021	Comptabilisations prévues :					
			Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025	Montant 2026	Montant 2027
LNCC	Cancer info	250 000 €	250 000 €					
	AAP PAIR PEDIATRIE	168 237 €		168 237 €				
	AAP PAIR PANCREAS	110 309 €		110 309 €				
	AAP PAIR TUMEURS CEREBRALES	1 198 640 €	342 469 €	342 469 €	342 469 €		171 233 €	
ARC	AAP PAIR PEDIATRIE	168 237 €	61 501 €	106 736 €				
	AAP PAIR PANCREAS	110 309 €	17 646 €	92 663 €				
	AAP PAIR TUMEURS CEREBRALES	1 712 344 €	513 703 €	459 649 €	459 649 €	108 108 €	117 180 €	54 054 €
	CLIP²-Projet Cabone - Dr ITALIANO-Institut BERGONIE	49 927 €	49 927 €					
	CLIP² Essai PIK BIO	63 853 €	63 853 €					
	CLIP² Projet VolATIL - Dr Borg	48 417 €	32 278 €	0 €	16 139 €			
	CLIP² Projet Agadir - Dr Italiano	278 076 €	92 692 €	92 692 €	46 346 €	0 €	46 346 €	
	CLIP² Projet COTESARC - Dr Corradini	208 512 €	104 256 €	52 128 €	0 €	52 128 €		
	CLIP² Projet ESMART-CAPMATINIB - De Carfi	151 378 €	37 845 €	37 845 €	37 845 €	18 922 €	0 €	18 922 €
	CLIP² Projet SPARTO - S. Ducassou	269 483 €	89 828 €	89 828 €	44 914 €	0 €	44 914 €	
CLIP² Projet AMPHISARC - J.Y. Blay	160 816 €	53 605 €	53 605 €	26 803 €	0 €	26 803 €		
SPF	Gestion et financement registres des cancers	2 585 331 €	1 292 666 €	1 292 666 €				
CNAM	Programme TABADO	1 223 567 €	1 223 567 €					
	Programme Recherche SPA	5 110 030 €	5 110 030 €					
BPI-France	Programme Intelligence Artificielle et Cancer	5 788 000 €	1 447 000 €	970 533 €	1 099 360 €	1 207 733 €	195 174 €	868 200 €
ASTRA	Plateforme de Données en Cancérologie	400 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €		
AMGEN	Plateforme de Données en Cancérologie	400 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €		
JANSSEN	Plateforme de Données en Cancérologie	400 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €		
MSD France	Plateforme de Données en Cancérologie	400 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €		
NOVARTIS PHARMA	Plateforme de Données en Cancérologie	400 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €		
PFIZER	Plateforme de Données en Cancérologie	400 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €		
PIERRE FABRE	Plateforme de Données en Cancérologie	400 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €		
ROCHE	Plateforme de Données en Cancérologie	400 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €		
Total toutes années		22 855 465 €	11 582 865 €	4 669 359 €	2 873 524 €	2 186 891 €	601 650 €	941 176 €

Engagements pluriannuels reçus non titrés au 31/12/2021
conventions de recette "Union européenne" par financeur et par projet

Financier	Objet du financement	Soldes des engagements au 31/12/2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025	Montant 2026
Ministere della Salute Rome	TRANSCAN 2	81 851 €	81 851 €				
Ministere della Salute Rome	TRANSCAN 3	740 168 €	41 750 €				
SCIENSANO	oncNGS	36 222 €					
NIJZ NIPH Ljubljana	IPAAC	33 332 €	33 332 €				
IMI	T2EVOLVE	399 664 €					
ANSES	JA Tabac 2	26 973 €	26 973 €				
Total toutes années		1 318 211 €	183 906 €	- €	- €	- €	- €

4 Informations relatives au compte de résultat :

4.1.1 Résultat de l'exercice

Le résultat de la gestion constitue un bénéfice de 12 630 054,21 €, les produits s'élevant à 120 459 580,41 € et les charges à 107 829 526,20 €.

Son affectation sur le compte de réserve sera proposée au conseil d'administration après le vote du compte financier 2021.

Concernant les charges de l'exercice 2021 :

CHARGES 2021

Les charges 2021 s'élèvent à 107 829 526,20 €

Elles sont constituées par :

Les charges d'interventions :	72 473 023,41
Subventions versées dans le cadre des appels à projets	59 870 497,94
Autres subventions	12 602 525,47
Les charges de personnel :	11 744 488,04
Salaires et traitements	8 142 623,29
Charges sociales	3 601 864,75
Les charges de fonctionnement :	23 015 065,66
Achats de fournitures énergie, consommables	152 414,18
Locations et charges locatives	2 887 285,99
Travaux d'entretien et réparations	452 297,83
Assurances	22 620,30
Etudes et recherches	1 504 643,52
Documentation	89 116,18
Colloques, séminaires et conférences	319 122,24
Personnel extérieur à l'établissement	159 524,28
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	1 622 514,74
Publicité, relations publiques (campagnes d'information)	10 456 834,37
Transports de biens (routage)	540 252,09
Déplacements, missions, réceptions	97 432,84
Frais postaux et de télécommunications	84 490,31
Services bancaires	592,52
Diverses prestations extérieures	2 553 517,77
Impôts et taxes	1 728 059,80
Redevances sur brevets, droits d'utilisation, droits d'auteurs	27 154,94
Pertes de change, charges d'intérêt et petits reliquats	559,35
Autres charges diverses	1 298,90
Pénalités, amendes, don, libéralités	10 217,89
Charges de gestions provenant de l'annulation de titres de recettes	302 370,82
Pertes sur créances irrécouvrables	2 744,80
Les dotations aux amortissements et provisions	596 949,09
Amortissements	515 845,80
Provision pour risques et charges	76 947,65
Provision pour dépréciation des actifs circulant	4 155,64

On peut noter que les charges de personnel s'élèvent à 11 744 488,04 € soit 10,89 % du total des charges, les charges d'intervention représentent 67,21 % et s'élèvent à 72 473 023,41€, les charges de fonctionnement à 23 015 065,66 € soit 21,34 % dont les impôts et taxes pour 1 728 059,80 € (dont 1 542 318,90 € d'impôts et taxes sur salaires).

Concernant les charges diverses (comptes 658), elles se montent à 313 887,61 €, en forte augmentation par rapport à 2020 dont le montant s'établissait à 31 731,59 € en raison de nombreuses annulation de titres de recettes et des frais de contentieux lié à un jugement. Cette somme se détaille de la façon suivante :

- De réduction de recettes pour 302 370,82 € dont :
 - o 299 883,82 € correspondant à un trop perçu de la Ligne National contre le cancer sur le projet PRIORITE TABAC 2016.
 - o 1 077,24 € d'annulation de produits à recevoir d'IJSS qui s'avérait erroné (doublon) ou ayant fait l'objet d'une remise gracieuse.
 - o 1 409,76 euros de régularisation d'un trop perçu sur cotisations mutuelle.
- D'un montant de 10 217,89 € concernant des intérêts moratoires liés à des dépassements du délai global de paiement, conformément à la note de service DGFIP n°13-0021 du 19 novembre 2013 – Décret n°2013-269 du 29 mars 2013.

Concernant les produits de l'exercice 2021 :

- **Les subventions des ministères de tutelle s'élèvent à 106 094 351 € euros** et représentent 88,07 % des produits. Sur cette somme, 5 millions d'euros ont été versé par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au titre du fonds pédiatrie.
- **Les contributions des membres du GIP s'élèvent à 2 912 343,34 €** dont 989 481,90€ de recettes fléchées provenant de l'INSERM dans le cadre de la convention de financement « Lésions Pré-Néoplasiques » (produit constatés à partir de l'état de dépenses de l'année).
- **Les autres financements s'élèvent à 1 223 137 €** pour l'ANSP.
- **Les reversements sur subventions se sont élevés à 2 522 316,08 euros.**
- **Les subventions fléchées en provenance de la CNAM pour le compte de l'Etat** dans le cadre du Programme National de Réduction du Tabagisme pour un montant total de 6 227 035,38 euros (produits constatés à partir de l'état des dépenses de l'année) répartis comme suit :
 - o 2 156 197,40 € au titre du programme "TABADO"
 - o 1 528 314,22 € au titre du programme "réduire le tabagisme"
 - o 2 445 439,56 € au titre du programme de lutte contre les addictions
 - o 97 084,20 € au titre du programme "Alcochoix+"

5 Délibérations du conseil d'administration à portée financière :

Approbation du nouveau règlement des subventions en date du 11 juin 2021.

Cotisations financières des membres du GIP en date du 17 décembre 2021.

6 Honoraires du commissaire aux comptes :

Les honoraires 2021 dus au commissaire aux comptes s'élèvent à 44 045 €.

7 Effectifs

Les effectifs sous plafond de loi de finances s'établissent pour l'année 2021 à 129,27 ETPT.

Les effectifs hors plafond de loi de finance s'établissent pour l'année 2021 à 10,93 ETPT.

ETPT 2021 par statut (sous plafond et hors plafond)	
Droit privé	137,02
Fonctionnaire détaché	3,18
Total	140,20
Mise à Disposition	1,5

ETPT 2021 par catégorie	
Cadre	126,13
Employé	14,07
Total	140,20

8 Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est devenu une composante obligatoire de l'annexe, par l'instruction comptable commune du 23 novembre 2018, en référence à l'avis du Conseil de normalisation des comptes publics (CNOCP) du 11 octobre 2018 relatif à l'évolution de la norme 1 du recueil des normes comptables pour les établissements publics.

Ce tableau est destiné à expliquer la variation de trésorerie de l'exercice et à retracer l'origine de cette trésorerie, en la rattachant à différents flux (liés à l'activité, aux opérations d'investissement et aux opérations de financement. Il reprend ainsi toutes les opérations de l'exercice qui se sont traduites par des mouvements de trésorerie, que ces flux soient entrants (encaissements) ou sortants (décaissements).

Pour l'exercice 2021, la variation de trésorerie est de 11 119 409,52 €, le solde de la trésorerie passant de 36 809 262,31€ au 31/12/2020 à 47 928 671,83 € au 31/12/2021.

Tableau des flux de trésorerie établi selon la méthode indirecte

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ		
RÉSULTAT NET	12 630 054,21	3 842 190,71
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions,	563 461,73	651 616,95
Plus-values de cession	-	-
Autres ⁵	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité ⁶		
- Créances et dettes liées à l'activité	1 135 616,46	- 485 744,24
- Compte d'imputation provisoire	547 019,00	1 058 831,05
TOTAL (I)	11 510 880,48	3 920 720,85
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles		
Cessions d'immobilisations financières	-	-
Autres opérations		
DÉCAISSEMENTS		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	- 299 687,77	- 361 283,20
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 91 783,19	- 138 670,17
Acquisitions d'immobilisations financières	-	-
Autres opérations		
TOTAL (II)	- 391 470,96	- 499 953,37
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Dotations en capitaux propres		
Émissions d'emprunts		
Autres opérations		
DÉCAISSEMENTS		
Remboursements d'emprunts		
Autres opérations		
TOTAL (III)	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS GÉRÉES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS		
ENCAISSEMENTS		
DÉCAISSEMENTS		
TOTAL (IV)	-	-
VARIATION DE TRÉSORERIE (V=I+II+III+IV)	11 119 409,52	3 420 767,48
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	36 809 262,31	33 388 494,83
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	47 928 671,83	36 809 262,31

⁵ Notamment, le cas échéant, des dividendes.

⁶ À détailler par grandes rubriques (stocks, créances et dettes liées à l'activité, comptes d'imputation provisoire non débouclés).